

#### PAYS DE LA LOIRE

# Chute du nombre de mariages d'un tiers en 2020, liée à la crise sanitaire

Insee Flash Pays de la Loire • n° 121 • Mai 2022



En 2020, 8 150 mariages sont célébrés dans les Pays de la Loire, soit une baisse d'un tiers par rapport à 2019. De nombreux mariages sont annulés ou reportés en raison des confinements et des restrictions sanitaires dus à la pandémie de Covid-19. Le nombre de mariages chute dans tous les départements, mais les situations sont contrastées. Les personnes de moins de 25 ans et celles de 55 ans ou plus maintiennent davantage leur mariage en 2020 que les autres groupes d'âge. Dans la région, les mariages de personnes de même sexe baissent plus fortement que dans la plupart des autres régions et que dans la moyenne nationale.

En 2020, 8 150 mariages sont célébrés dans les Pays de la Loire : ils représentent 5,3 % des mariages en France, comme en 2019. Les mesures prises pour lutter contre la propagation du virus de la Covid-19 ont une forte incidence sur le nombre de mariages célébrés.

#### Un tiers de mariages en moins en 2020

En 2020, dans les Pays de la Loire, le nombre de mariages célébrés diminue de 32,5 % par rapport à 2019, soit près de 4 000 mariages en moins. Cette baisse est proche de celle observée en France (− 31,2 % entre 2019 et 2020). Le nombre de mariages diminuait déjà les années précédentes (− 4,8 % en 2019 et − 1,9 % en 2018 dans la région), mais la chute est particulièrement forte en 2020. Les contraintes de déplacement et les risques liés à la propagation du virus conduisent à l'annulation ou au report des mariages ▶ figure 1.

Après une légère augmentation du nombre de mariages en février 2020, le confinement national du 17 mars au 10 mai conduit à l'interdiction des célébrations sauf sur dérogation. Seuls 80 mariages sont célébrés dans la région sur cette période, contre 1 240 en 2019.

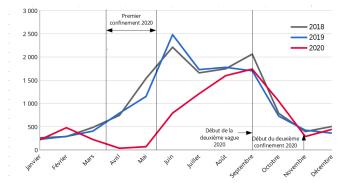
À partir du 11 mai, les célébrations sont possibles de nouveau. Leur reprise est toutefois très limitée jusqu'au 1<sup>er</sup> juin : la restriction des déplacements à 100 kilomètres, la limitation du nombre d'invités et les risques pour la santé incitent sans doute certains couples à annuler ou reporter leurs mariages. Dans la région, 60 mariages ont lieu du 11 mai au 1<sup>er</sup> juin 2020, contre 1 280 en 2019.

Le 2 juin, le risque épidémique diminue, les restrictions de déplacements et les limitations du nombre de convives sont levées. Les mariages reprennent progressivement. Cependant, ils sont moins nombreux à l'été 2020 (3 600 mariages entre juin et août 2020, contre 5 990 en 2019), et davantage célébrés en septembre et octobre (2 790 mariages en 2020, contre 2 430 en 2019).

Ce décalage est sûrement à relier au temps d'organisation inhérent à l'événement (dépôt de dossiers en mairie, publication de bans, gestion de la cérémonie, etc.).

Les contraintes se poursuivent avec la deuxième vague de la pandémie et le confinement fin octobre : la tenue des mariages est autorisée, mais la limite du nombre d'invités peut décourager certains couples. Le nombre de mariages en novembre est plus élevé que pendant le premier confinement (290 mariages), mais plus faible qu'en 2019 (430 mariages). Malgré la mise en place d'un couvre-feu le 15 décembre, le nombre de mariages est plus élevé en décembre 2020 qu'en décembre 2019 (440 contre 360).

### ▶ 1. Nombre de mariages dans les Pays de la Loire

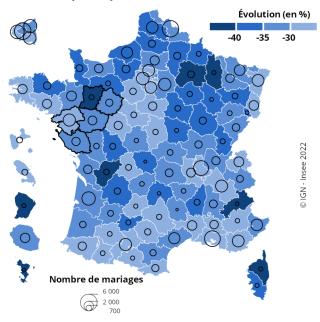


**Lecture :** en juin 2020, 790 mariages sont célébrés dans les Pays de la Loire. **Source :** Insee, statistiques de l'état civil.

## Mayenne : quatrième plus forte baisse des départements français

Le nombre de mariages chute dans tous les départements de la région, à l'image de la moyenne régionale, mais certains territoires sont plus touchés que d'autres ▶ figure 2.

### ▶ 2. Évolution 2019-2020 et nombre de mariages en 2020 par département



**Lecture :** en 2020, 570 mariages sont célébrés en Mayenne, soit une baisse de 41,5 % sur un an. En Loire-Atlantique, 3 240 mariages sont célébrés en 2020, soit une baisse de 29,6 %. **Source :** Insee, statistiques de l'état civil.

Le nombre de mariages diminue davantage en Mayenne que dans le reste de la région : – 41,5 % (soit un recul de 970 mariages en 2019 à 570 en 2020). C'est la 4° plus forte baisse de tous les départements français. En France métropolitaine, seule la Meuse connaît une baisse plus élevée que la Mayenne. Par comparaison, dans des départements ruraux comme le Gers ou l'Allier où le nombre de mariages est proche de celui de la Mayenne, la diminution est moindre (– 20 %). Le département de la Mayenne est fortement touché par la seconde vague épidémique, notamment la ville de Laval, ce qui a pu réduire le nombre de mariages reportés en septembre 2020.

Dans la Sarthe et en Vendée, les baisses sont également plus marquées que les moyennes régionale et nationale (respectivement – 35,0 % et – 33,7 %). En 2020, 1 140 mariages sont célébrés dans la Sarthe et 1 500 en Vendée.

En Maine-et-Loire, la baisse est légèrement plus faible que la moyenne régionale (-31,7% soit 1 700 mariages) et comparable à la baisse nationale.

Enfin, en Loire-Atlantique, le nombre de mariages diminue de 29,6 % soit 1,6 point de moins qu'au niveau national : il passe de 4 600 en 2019 à 3 240 en 2020. Le département se classe dans le premier tiers des départements français pour lesquels la baisse a été la moins sensible (35e rang). Le plus grand nombre de mariages ligériens est célébré en Loire-Atlantique, en 2020 comme en 2019.

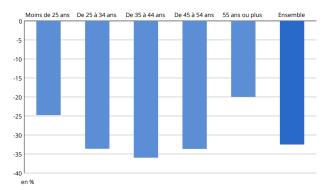
### Les plus âgés et les plus jeunes maintiennent davantage leurs mariages

La baisse du nombre de mariés dans les Pays de la Loire est moins marquée pour les personnes de 55 ans ou plus et pour les moins de 25 ans que pour les autres groupes d'âge.

Le nombre de mariages baisse de 20,0 % pour les personnes de 55 ans ou plus entre 2019 et 2020 ▶ figure 3, soit 12 points de moins que la moyenne régionale. Ces personnes veulent peut-être moins reporter leurs mariages du fait de leur âge.

Le nombre de mariés de moins de 25 ans dans les Pays de la Loire diminue de 24,8 % entre 2019 et 2020, soit 8 points de moins que la moyenne régionale. Les personnes de moins de 25 ans sont le seul groupe d'âge pour lequel la part des mariages à l'été 2020 est supérieure à celle de l'été 2019 : entre juin et septembre, elle passe de 42,6 % en 2019 à 44,4 % en 2020 (de 49,6 % en 2019 à 44,2 % en 2020 pour l'ensemble des mariages). Le choix de maintenir en 2020 leurs mariages par les plus jeunes est peut-être lié à des ressentis personnels sur l'importance de ces événements, ou encore à des besoins de stabiliser leurs situations administratives.

### ▶ 3. Évolution du nombre de mariés par groupe d'âge entre 2019 et 2020 dans les Pays de la Loire



**Note** : les groupes d'âge sont construits à partir de l'âge exact des mariés à la date du mariage. **Lecture** : le nombre de mariés de moins de 25 ans dans les Pays de la Loire diminue de 24,8 % entre 2019 et 2020.

Source : Insee, statistiques de l'état civil.

### Les mariages de personnes de même sexe plus particulièrement en baisse dans la région

Le nombre de mariages de personnes de même sexe célébrés dans les Pays de la Loire baisse davantage que l'ensemble des mariages de la région (– 33,5 % contre – 32,5 %), contrairement à la France où la baisse des mariages de personnes de même sexe est moins prononcée (– 26,7 % contre – 31,2 % pour l'ensemble des mariages). Cette baisse constitue la 3<sup>e</sup> plus forte baisse des régions françaises.

La Bretagne et la Bourgogne-Franche-Comté, dont le nombre de mariages célébrés en 2020 est comparable à celui des Pays de la Loire, connaissent pour autant une baisse du nombre de mariages de personnes de même sexe beaucoup moins marquée (respectivement − 18,2 % et − 16,4 %). ●

#### Valérie Deroin, Mathilde Paul (Insee)

#### **▶** Sources

Les **statistiques d'état civil** sur les mariages sont issues d'une exploitation des informations transmises par les mairies à l'Insee. Le Code civil oblige en effet à déclarer tout événement relatif à l'état civil (naissances, mariages, décès, reconnaissances) à un officier d'état civil dans des délais prescrits.

#### ► Pour en savoir plus

- Papon S., « <u>Une chute historique du nombre de mariages en 2020 à la suite des restrictions sanitaires</u> », <u>Insee Focus</u> n° 260, février 2022.
- « <u>Les statistiques sur les mariages en 2020</u> », *Insee Résultats*, février 2022.
- Hamzaoui L., Hervy C., « Les Pays de la Loire, l'une des régions les moins touchées par la surmortalité en 2020 », Insee Flash Pays de la Loire n° 107, janvier 2021.

Insee Pays de la Loire 105, rue des Français Libres BP 67401 44274 NANTES Cedex 2 **Directeur de la publication :** Arnaud Degorre

**Rédactrice en chef :** Anne-Gaël Mocaer **Bureau de presse :** 02 40 41 75 89

@InseePdL www.insee.fr ISSN 2275-9808 © Insee Pays de la Loire Mai 2022



